

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

| dont le Conseil doit être composé | En exercice | Qui assistent à la séance | Qui ont pris part à la délibération |
|-----------------------------------|-------------|---------------------------|-------------------------------------|
| 48 | 48 | 36 | 40 |

N° 272/2017

OBJET : Demande du fonds de soutien pour le projet de reconstruction et de mise aux normes pour le projet de la déchetterie de Cintegabelle – Modification de la demande selon le nouveau plan de financement

L'an deux mille dix-sept et le 11 décembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 décembre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Chantal LAVAIL, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER, Danielle TENSA,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Jean DELCASSE, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MAGGIOLO, René MARCHAND, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Monsieur Pascal BAYONI donne procuration à Monsieur Dominique BLANCHOT, Monsieur Jean CHENIN à Madame Pierrette HENDRICK, Madame Sylvie BOUTILLIER à Madame Joëlle TEISSIER, Madame Monique COURBIERES à Monsieur Jean-Louis REMY.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Michel COURTIADÉ, Sébastien VINCINI.

ABSENTS NON EXCUSES : Messieurs Jean-Pierre BASTIANI, Pierre-Yves CAILLAT, Nicolas GILABERT, Serge MARQUIER, Daniel ONEDA, Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle la demande d'aide qui a été faite au titre du fonds de soutien par délibération n°74/2017 du 4 avril 2017 concernant le projet de reconstruction de la déchetterie de Cintegabelle, inscrit au contrat de ruralité, qui permettra le maintien du service en milieu rural et permettra d'offrir une véritable infrastructure garantissant la sécurité aux usagers et personnels.

La maîtrise d'œuvre a maintenant été désignée et le chiffrage du projet a été réalisé par leurs soins. Le montant initial de 581 808 € HT ne correspond plus au projet qui se porte à 836 129.57 € HT pour les travaux et les équipements. Monsieur le Président propose de modifier la demande d'aide financière afin de tenir compte de ce nouveau montant résultant de l'étude effectuée par le maître d'œuvre.

Il rappelle expose le nouveau plan de financement :

| | |
|---|-----------------|
| Prévisionnel (aide conseil départemental) : | 150 000.00 € HT |
| Fond de soutien 40 % : | 334 451.83 € HT |
| Emprunt : | 351 677.74 € HT |

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Président à modifier la demande d'aide au titre du fonds de soutien selon le plan de financement ci-dessus ;

MANDATE ce dernier à toute fin de signature de tous documents afférents à cette opération.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS